

Image not found or type unknown



Juge aux affaires familiales et conclusions de l'autre avocat

Par **kingdom**, le **23/06/2009** à **23:27**

Bonjour,

Je dois passer devant le jaf demain apres midi et la partie adverse n'a toujours pas transmis ces conclusions. L'autre avocat dispose de toute les pièce depuis le début et fait expres de garder ces conclusion pour la dernière minute. En a t'il le droit? Le juge peut t'il intervenir pour donner un report d'audience? (proces reporter 1 première fois). L'autre avocat dispose de mes pièce depuis plus de 4 mois. Merci